

# La résurrection de la chanson française

## DANS LE GRAND-DUCHÉ

La direction de l'A—Z me prie d'entretenir ses lecteurs de la campagne entreprise à mon instigation par une troupe d'amateurs et d'amatrices, dont le dévouement n'a d'égal que leur désintéressement, pour faire revivre dans notre petit pays bilingue les vieux airs français chers à nos aïeux. Leur dirai-je que de toutes les tâches que j'ai essayé de mener de front avec l'accomplissement de mes devoirs professionnels il n'y en a pas qui m'ait donné plus de satisfaction. Les «soirées chantantes» que nous organisons dans les villes et les villages du pays et auxquelles nous convions toute la population — nous choisissons d'ordinaire un dimanche soir — ne sont pas des séances de gala où des ténors en habit et des cantatrices en costume de l'époque offrent à des amateurs épris de curiosités artistiques une revue de la chanson à travers les âges. Non, nos réunions qui ont lieu dans des salles de fête ou de danse, sont des manifestations éminemment populaires où tous les assistants, jeunes et vieux, hommes et femmes, sont invités à mêler leur voix à celle des chanteurs. Cela leur est d'autant plus facile qu'ils tiennent entre les mains un fascicule contenant le texte des «chansons françaises chantées chez nous».

Personne d'ailleurs ne conteste la valeur éminemment éducative de ces soirées. Il se peut que nos campagnards, attirés par la curiosité n'y voient d'abord

qu'un divertissement d'un genre nouveau. Ils sont tous surpris de se voir invités à mêler leur voix à celle des meilleurs chanteurs de la capitale. Inutile de dire en effet, que Mme Schaus-Arendt, Mlle Alice Peffer, MM. J. Michel et J. Wester, vedettes de l'opérette luxembourgeoise, Engel A. compositeur et directeur de chorales, Schoentgen A., secrétaire général de l'Union Adolphe, accompagnés au piano par MM. L. Beicht compositeur et F. Faber, critique musical, sont tous lauréats du Conservatoire de Luxembourg et que M. Gustave Simon, leur ancien professeur, se fait un plaisir souvent de se joindre à eux. Mais ils se persuadent bientôt que de ces soirées consacrées à la chanson populaire française ils retiennent un triple bénéfice.

Bénéfice au point de vue de la connaissance de la langue française. Nos écoles primaires ont réalisé de notables progrès, grâce au perfectionnement des méthodes, dans l'enseignement du français. Nos instituteurs n'éprouvent qu'un seul regret. Les connaissances acquises à l'école auraient besoin d'être consolidées par la pratique. Comme nous habitons un petit pays-frontière, qui depuis la guerre est rattaché économiquement à un pays de langue française, les occasions de s'entraîner au maniement de la langue, ne devraient pas nous manquer, semble-t-il. Il y a cependant des bourgades isolées où ces occasions font complètement défaut à la jeunesse. Eh bien, la chanson

française est appelée à combler ici une lacune. Les pédagogues sont unanimes à prôner la chanson comme un des moyens les plus éprouvés et les plus efficaces pour fixer dans l'esprit la connaissance d'une langue. Rien ne vaut le rythme d'un vers et la cadence d'un refrain pour préserver de l'oubli les tournures du langage et les règles grammaticales dont l'étude nous a coûté tant de peines.

Là n'est pas le seul bénéfice que notre jeunesse retire de ces soirées chantantes. Le souci le plus constant de nos gouvernants et de nos éducateurs en présence du danger que nous fait courir l'infiltration germanique, c'est de réveiller en nous la conscience de ce qui constitue notre originalité caractéristique, fondement de notre droit à la vie et à l'indépendance. Cette originalité repose en dernière analyse sur un bilinguisme consacré par les traditions séculaires, sur l'emploi simultané de deux langues dans nos écoles et sur la primauté du français dans notre vie administrative. Eh bien, ce bilinguisme ne doit pas seulement éclater dans les manifestations solennelles de notre vie publique, mais encore dans notre vie intime et familiale, dans les balbutiements de la tendresse maternelle qui a de tout temps épelé sur notre berceau le vieux refrain des «petites marionnettes» qui

„Font, font, font,  
Trois petits tours et puis s'en vont”

et dans les accents harmonieux par lesquels l'âme populaire épanche sa joie et sa tristesse. Laisser tomber dans l'oubli cette portion précieuse de notre patrimoine moral et culturel qu'est la chanson française, ce serait consentir à une mutilation de notre passé et de notre race, à une véritable aliénation de nous-mêmes. La vaillante population de nos villages, je la constate avec satisfaction, nous soutient dans notre oeuvre patriotique et travaille à défendre avec nous un des plus sûrs fondements de notre droit à l'indépendance.

Ce n'est pas tout. En réapprenant la chanson populaire française qui s'est transmise chez nous de génération en génération, notre jeunesse aura l'occasion d'étendre son horizon intellectuel, de s'initier aux ressources souvent insoupçonnées de l'esprit français et de mieux connaître l'âme française. En chantant ces refrains tour à tour tendres et moqueurs, alertes et langoureux, elle se convaincra bien vite que rien n'est moins fondé que le reproche de frivolité que des observateurs superficiels ou malveillants ont fait à nos voisins de l'Ouest. Qu'ils soient nés dans les régions proches de la Lorraine, sous le ciel embrumé de la Bretagne ou sur les coteaux ensoleillés de la Provence, ces couplets sont tout frémissants d'une sensibilité subtile qui s'accorde à merveille avec la sensibilité luxembourgeoise. La chanson populaire française respire cette humanité large et compréhensive qui est le caractère fondamental de la race et qui a fait dire que l'esprit français reflète l'esprit même de l'humanité.

Joseph Hansen

Délégué général de l'Alliance Française  
pour le Luxembourg.



L'arrivée des chanteurs de M. Hansen à Hosingen.